

Compte rendu de la réunion du 20 décembre 2016

Présents : Mrs Dominique DELACHE, GOSSET Paul, BERA Guy, DELAUNAY Franck, FENAILLE Bruno, BERNARD Yannick, LEFEVRE Jacques, Mme TOURNEUX Diane

Absents : Mrs DUPRE Philippe, GOURLIN Matthieu, Mme JORAND Charline

Secrétaire de séance : Monsieur GOSSET Paul

Délibérations :

1) Décision Modificative N°2

Monsieur le Maire propose aux membres la modification budgétaire suivante :

Section d'Investissement

Comptes		
021	Virement de la section de fonctionnement	+ 3 500.00
658	Charge diverses de la gestion courante	- 3 500.00
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	+ 3 500.00
023	Virement à la section d'investissement	+ 3 500.00

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la modification budgétaire précitée, autorise Monsieur le Maire de signer toutes pièces administratives et comptables relatives à cette décision.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.

2) Concours du Receveur municipal, attribution d'indemnité

Le Conseil Municipal,

Vu l'article 97 de la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le décret n° 82.979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat,

Vu l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires,

Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics locaux,

Décide :

6) Renouvellement contrat Mme Willemain

Monsieur le Maire propose aux membres le renouvellement de contrat de Madame WILLEMAIN Séverine pour une durée d'un an à compter du 20 janvier 2017.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte ces renouvellements de contrat.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.

Divers :

- Mr le Maire propose d'afficher les noms des défunts au jardin du Souvenir.
- Des avis de décès seront distribués dans les boîtes aux lettres à chaque décès pour informer la population.
- Mr le Maire informe qu'il y a 481 habitants dans notre commune.
- Les arbres de la Rue Ermichamp seront abattus pour ne pas gêner la visibilité des usagers.
- Mr le Maire informe que la cérémonie des vœux aura lieu le 7 janvier à 18h30.

La séance est levée à 21H00

Le secrétaire
Paul GOSSET